

COMMISSION DES DÉLÉGUÉS



Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

19.2 Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot....). L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

19.3 – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

19.4 - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

19.6 - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

RÉUNION DU 11/01/2022

Président : M. MATILI

Présent(s) : MM. BAULAY - SUZAN

Article 18. - **Délégués Officiels.**

Conformément à l'article 19, alinéa 3, 4, 5 et 6 du R.S.G. du District des Hauts-de-Seine.

À partir des 1/4 de finale des délégués sont obligatoirement désignés et les frais sont à la charge du club visiteur

Journée du 15 & 16 JANVIER 2022

Date	Categorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
16/01/2022	SENIORS	D 1	23430356	VILLE D'AVRAY US 1	MEUDON AS 1	2 CLUBS
16/01/2022	SENIORS	D 1	23430359	ST CLOUD FC 1	RACING CFF 2	2 CLUBS
16/01/2022	SENIORS	D 2	23430468	CLICHY S/SEINE US 2	SEVRES FC 92.1	FC SEVRES
16/01/2022	SENIORS	D 3	23430666	ASNIERES FC 1	MALAKOFF USM 1	2 CLUBS
16/01/2022	U 18	D 1	23431160	NANTERRE ES 2	SURESNES JS 1	2 CLUBS
16/01/2022	U 18	D 2	23431544	VILLE D'AVRAY US 1	RUEIL MALMAISON FC 3	2 CLUBS
16/01/2022	U 18	D 2	23431545	ANTONY FOOT EVOLUTI 2	VANVES STADE 1	2 CLUBS
16/01/2022	U 16	D 1	23433523	ST CLOUD FC 1	GENNEVILLIERS CSM 1	2 CLUBS
15/01/2022	U14	D 2	23428868	RUEIL MALMAISON FC 3	PLESSIS ROBINSON FC1	2 CLUBS

Journée du 13 & 16 JANVIER 2022

Date	Categorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
13/01/2022	SENIORS	FUTSAL	24079604	CHATILLON FOOT SALLE 1	SEVRES FUTSAL 1	2 CLUBS
13/01/2022	SENIORS	FUTSAL	24079606	BOULOGNE BIL AC	HOMENMEN France 1	2 CLUBS
15/01/2022	SENIORS	FUTSAL	24079603	GENNEVILLIERS SOCCER 1	TRAIT D'UNION FC 1	2 CLUBS
15/01/2022	SENIORS	FUTSAL	24079602	ISSY LES MX FC 2	NEUILLY FC 2	2 CLUBS
16/01/2022	SENIORS	FUTSAL	24079607	JABC	FC ASNIERES FUTSAL	2 CLUBS